

COMPTE RENDU du CTL du 16 06 2015

Un CTL s'est tenu le mardi 16 juin à LYON avec à l'ordre du jour la Réforme régionale et les incidences sur les services de la DGFIP.

Solidaires 63 a siégé en commun accord avec Solidaires 69 et suite à la demande des agents concernés afin de discuter sur **les règles et le devenir des agents**.

En préambule, nous avons dénoncé et constaté que **le rouleau compresseur continue**. Les agents se **voient manger tout cru**. Encore une nouvelle réforme, des concentrations de structures et au passage encore des suppressions d'emplois et des agents qui **vivent un drame psychologique** !

Pour l'instant, **17 emplois sont concernés dans le 63 sur plusieurs services**

La paierie régionale :

1 principe = 1 comptable / 1 ordonnateur / 1 conseil régional

Les comptes 2015 seront clôturés en fin d'année sans journée supplémentaire. En 2016, 1 compte unique pour la futur région

Il demeure l'idée d'une antenne de 2 ou 3 mois pour un transfert dans de bonnes conditions.

Mission Contrôle budgétaire

Au 01/01/2016, les missions sont transférées à LYON. L'équipe du 63 va faire un relais transitoire. Des travaux vont être menés situation par situation afin de voir si du personnel de proximité peut être maintenu (ex : CROUS...)

Service chargé de la certification des fonds européen

La région a donné des « aides » à partir de fonds européens réparties dans un plan qui s'étale de 2014 à 2020.

Ce service qui analyse et contrôle la consommation des fonds resterait en place alors jusqu'en 2020.

L'organisation future dépendra du schéma retenu par le futur Conseil Régional Rhône Alpes Auvergne.

Missions expertises économiques

Les missions régionales de l'action économique seront transférés sur LYON. (AIDE, ADEME...)

Cependant, les personnels qui exercent les missions en relation avec les entreprises (CODEFI, CCSF, COMEXECO...) resteront sur le sur le département

Mission politique Immobilière

L'échelon régional est réaffirmé comme le territoire clé, mais son travail s'appuiera sur la direction départementale. France domaine a les outils qui facilitera l'analyse au niveau régional.

RH

Nous avons eu la **garantie que tous les agents concernés, garderont leur résidence d'affectation** à la RAN CF- « Gestion Comptes Publics » ou à la RAN CF – « Direction » et ce, en durée illimitée !

Ils participeront au prochain mouvement local mais il y aura un principe de différé d'installation jusqu'à la fin de la période transitoire dont la durée sera différente selon le service concerné.

Nous avons **dénoncé la vitesse à laquelle les restructurations se mettent en place** et ce, avec un manque de moyen technique et humain, car malgré le maintien des agents à la résidence, sur quel service va retomber la baisse des effectifs ? Quel sera l'avenir dans notre département en termes de mutation, de promotion... ?

Mais ne nous leurrions pas la machine est en marche.

Constat : peu de visibilité de part et d'autre, et craintes pour certainement d'autres services.

Nous resterons vigilants dans tous les cas, aux conditions de vie au travail de tous les agents !